



## Conseil municipal du 26 octobre 2016

### Compte-rendu

Le **vingt-six octobre deux mille seize**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS -CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 19 octobre 2016, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :	<b>Présents</b> :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoints ; Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Bruno GALICHON, Cécile TALON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Maryline PERRIN, Delphine LINOIS, conseillers municipaux.
- en exercice :	17	
- présents :	15	
- votants :	15	
- pouvoirs :	0	
Quorum :	9	<b>Absentes et excusées</b> : Elodie BERRAUD, Stéphanie MICHEL.

Secrétaire : Daniel BOUILLON - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT.

\*\*\*\*\*

### Département Loire : présentation de l'institution et de son soutien aux communes par Jérémy LACROIX, conseiller départemental

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de suspendre la séance pour donner la parole au conseiller départemental. M. Jérémy LACROIX présente tout d'abord les excuses de Mme Clotilde ROBIN, absente ce soir. Il expose ensuite le fonctionnement du conseil départemental sur notre canton, notamment les trois dispositifs d'accompagnement financier des associations locales et des communes.

### Conseil municipal du 4 octobre 2016 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 4 octobre.

### Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes rendus qui lui sont présentés. Ils concernent les réunions du bureau municipal du 17 octobre, du comité Communication du 14 octobre, de la commission Vie sociale et associative du 18 octobre et de la commission Voirie – Cimetière – Aménagements du 19 octobre.

### Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance de la décision que le maire a prise en vertu de la délégation d'attributions du conseil municipal du 8 avril 2014 :

- décision de non préemption d'une propriété bâtie – 76, route d'Iguerande.

/

/

**Budget général 2016 : décision modificative n° 3**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la décision modificative n° 3 au budget primitif principal 2016. Elle vise à procéder à des ajustements de crédits et de dépenses à l'intérieur de la section d'investissement. Il convient, entre autres, d'inscrire le montant total des travaux de construction de la boulangerie avec logement pour lancer l'appel d'offres.

**Budget du service Assainissement 2016 : décision modificative n° 2**

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la décision modificative n° 2 au budget primitif du service Assainissement 2016. Elle vise à procéder à des ajustements de crédits et de dépenses à l'intérieur des deux sections, fonctionnement et investissement.

**Subventions : demande de subvention du Département sur l'enveloppe de voirie pour le programme de travaux 2017**

Rapporteur : Daniel DURAND, Adjoint délégué à la voirie.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le programme de travaux de voirie 2017 proposé par la commission Voirie – Cimetière – Aménagements. Il sollicite une subvention sur l'enveloppe voirie du Département.

**Fonds de concours : demande au SIEL pour l'aménagement du centre bourg - enfouissement des réseaux**

Rapporteur : Daniel DURAND, Adjoint délégué à la voirie.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le projet d'aménagement du centre-bourg. Il sollicite le concours du SIEL pour l'enfouissement des réseaux et approuve le montant de la participation communale.

**Plan local d'urbanisme : modification simplifiée n° 1 - modalités de mise à disposition du public**

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'urbanisme.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de mettre le dossier de modification simplifiée n° 1 du PLU à disposition du public du lundi 7 novembre au jeudi 8 décembre, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie. Le public pourra consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

**Acquisition de terrain : parcelle pour la construction du poste de relèvement Prés de la Brosse**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal confirme, à l'unanimité des votants, son intention d'acheter la parcelle de terrain nécessaire à la construction du poste de relèvement des eaux usées, Prés de la Brosse, au prix de 3 € le m<sup>2</sup>. Il confie la rédaction de l'acte à l'Office notarial du Sornin. Le plan de division foncière est en cours d'instruction pour une superficie de 104 m<sup>2</sup>.

**Salle des fêtes de Carillon : mises à disposition à tarif préférentiel**

Rapporteur : Marie-Christine CALLSEN, Adjointe déléguée à la vie sociale et associative.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, de mettre la salle des fêtes à disposition de deux associations extérieures au tarif de location « associations communales » et à un groupe de jeunes organisateur d'un festival de musique au tarif « personnes extérieures ».

## Ouvertures dominicales des commerces : avis du conseil municipal pour l'année 2017

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal émet, à l'unanimité des votants, un avis favorable à l'ouverture de commerces les dimanches 3, 10, 17 et 24 décembre 2017. Jean-Victor THEVENET, Maire, a également consulté les organisations professionnelles et syndicales intéressées.

### Questions diverses

- **Remerciements** : Les Aînés du Pays de Charlieu-Belmont remercient pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour leurs marche et repas organisés au profit du téléthon.
- **Prochaine réunion** : le conseil municipal se réunira le mardi 13 décembre 2016.
- **Repas de Noël du personnel communal** : il est prévu le vendredi 16 décembre 2016.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 15.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 27 octobre 2016.

Le secrétaire de séance,  
Daniel BOUILLON



Le Maire,  
Jean-Victor THEVENET

